

FORMATION AU BNSSA

Public

Toute personne ayant un bon niveau de natation et plus de 17 ans au moment de l'examen.

Objectif général

L'objectif de cette formation permettra aux stagiaires de se préparer aux épreuves du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Description du métier

- Surveillant de baignade (BNSSA)
En structures gérées par le secteur privé ou des collectivités territoriales.

Répartition horaire

- 100 heures de formation
- Dont 35h00 pour le PSE 1

Tarifs

- Parcours complet BNSSA + PSE 1 : 550 €
- Parcours partiel BNSSA seul : 400 €
(Si titulaire du PSE 1 à jour)
 - Coût de l'examen 35€

Programme de formation

Tests de sélection :

- Samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 12h
Au centre aquatique de L'Odyssee

Sessions de formation:

- ✓ Touts Les vendredis de 19h à 20h30
(sauf pendant les vacances scolaires)
- ✓ Samedi 1er Mars et 29 Mars
De 8h30/12h30
- ✓ Formation PSE 1 :
 - Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024
 - ✓ Stage théorique et pratique
 - Du 7 au 10 Avril 2025
(programme spécifique de 25 h)

Examen : Le 18 avril 2025
Le Rattrapage le 24 mai 2025
(Date définie par la Préfecture)



Contacts

Inscriptions obligatoires aux tests de sélection

Renseignements et inscriptions :

p.huchet@paysdecraon.fr

06.17.75.41.31

<https://udsp53.fr/>

Présentation des épreuves de BNSSA (arrêté du 22 avril 2011)

Epreuve 1 :

Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres :

Départ du bord, 25m NL, 2X25m avec 15m minimum d'apnée, plongeon canard puis ramener le mannequin sur 25m, réaliser le parcours en **moins de 2'40''**, pour les recyclés en moins de 3'00''

Epreuve 2 :

Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 mètres :

Au signal du départ, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau, parcourt 200 mètres en palmes, masque et tuba, effectue un plongeon canard puis ramène le mannequin sur 50m avec palmes, réaliser le parcours en **moins de 4'20''**

Epreuve 3 :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant : sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 – 25 mètres, 1 prise de dégagement et transport de la victime vers le bord, sortie d'eau et mise en sécurité de la victime, vérification des fonctions vitales et explication succincte de la démarche, réaliser le parcours en short et tee-shirt, épreuve à réaliser aussi au recyclage

Epreuve 4 :

Elle consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM), de 40 questions, d'une durée maximale de 45 minutes, la notation se fait sur un total de 40 points.

Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30.

Préparation au PSE1

Objectif :

Acquérir des compétences supplémentaires pour pratiquer les premiers secours en équipe, utiliser du matériel de secours professionnels (colliers cervicaux, oxygénothérapie...), améliorer la prise en charge de la victime. Devenir des vrais professionnels des secours.

D'une durée de 35 heures, la formation apporte les compétences étendues pour s'occuper d'une victime au sein d'une équipe de secours, et veiller à ce que son état ne s'aggrave pas. Les thèmes suivants seront traités :

- Les bilans
- Protection et sécurité
- Hygiène et asepsie
- Urgences vitales
- Malaises et affections spécifiques
- Traumatismes

Tests de sélection

Epreuve aquatique :

1 - Effectuer un 200 mètres nage libre sans pause, ni reprise d'appuis.

2 – Enchaîner sur une distance de 100 mètres :

- un 50 mètres comprenant un 25 mètres crawl suivi de 25 mètres dorsal
- un 25 mètres en réalisant 15 mètres en apnée
- et enfin un remorquage du mannequin lors du dernier 25 mètres.

Stage d'Avril

Programme stage d'Avril :

- Examen blanc du BNSSA (épreuves théoriques et pratiques) durée : 3h30
- Programme spécifique selon résultats aux tests : 25h